

## **Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique**

**Délibération n° 2023-07-06 du 5 juillet 2023 portant composition de la commission de l'accessibilité numérique du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique**

### **LE COMITE NATIONAL**

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L. 351-7 et suivants ;

Vu le décret n° 2006-501 du 3 mai 2006 modifié relatif au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique ;

Vu le règlement intérieur du Comité national du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, notamment ses articles 60 et suivants ;

Vu l'arrêté du 12 juin 2023 portant nomination au Comité national du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.

### **APRES EN AVOIR DELIBERE**

Décide :

- 1 – la commission de l'accessibilité numérique du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique est composée des membres suivants qui ont fait acte de candidature régulièrement :

#### Pour les représentants des employeurs de la fonction publique

Au titre des représentants des employeurs de la fonction publique de l'Etat

- M. Jean-Xavier LICHTLÉ
- Mme Emmanuelle LAVERGNE

Au titre des représentants des employeurs de la fonction publique territoriale

- Mme Françoise DESCAMPS-CROSNIER
- Mme Claudie COSTE

Au titre des représentants des employeurs de la fonction publique hospitalière

- M. Quentin HENAFF
- Mme Delphine GUERIN

#### Pour les représentants des personnels

- M. Christophe GODARD
- Mme Marie Christine OUDART
- Mme Carine DORMY

-M. Daniel LE CAM  
-Mme Evelyne NGO  
-Mme Dominique MAILLARD  
-M. Thierry RIET  
-M. Amar AMMOUR  
-Mme Isabelle GODARD  
-M. Sébastien GUILLAUME  
-Mme Valérie PUJOL  
-Mme Chaïbia JANSSEN  
-Mme Bettina KEMPF  
-Mme Anne BARBERO

### Pour les associations ou organismes regroupant des personnes handicapées

-M. Michel BRENAUT  
-Mme Betty SZUMNY  
-M. François SERCLERAT

- 2 – la directrice du Fonds pour l’insertion des personnes handicapées dans la fonction publique est chargée de la mise en œuvre de la présente délibération, de sa diffusion à l’agent comptable et au contrôleur budgétaire du Fonds et de sa publication

Délibération n° 2023-07-06 du 5 juillet 2023 portant composition de la commission accessibilité numérique du Fonds pour l’insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

Nombre de membres présents au moment de la délibération : 28

Nombre de membres votants : 19

Abstentions : 0

Nombre de voix « Pour » : 19

Nombre de voix « Contre » : 0

La délibération est adoptée

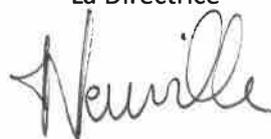
A Paris, le 5 juillet 2023

La Présidente



Françoise DESCAMPS-CROSNIER

La Directrice



Marine NEUVILLE